



# MAIRIE DE CLAVIERS

## EXTRAIT

### DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU VAR  
ARRONDISSEMENT DE DRAGUIGNAN

NOMBRE	DE	MEMBRES
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	13

*Séance du 26 septembre 2022*

N° 47/2022

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-six du mois de septembre à 18 h 30, le Conseil Municipal de la Commune de Claviers, dûment convoqué en date du dix-neuf septembre 2022, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérald PIERRUGUES, Maire.

**PRESENTS** : Gérald PIERRUGUES, Philippe COLLIGNON, Jean-Paul CAVALIER, Joseph VALPARAISO, Guillaume CASCIARI, Ange CASTELLOTTI, Laurette GUIGOU, Pauline MOUGENOT, Stéphane ROQUET, Manuel BARON, Carol IVARS, Armelle COLIN.

**EXCUSES** : Didier VALENTI, Frédéric GERST, Vincent GUIGOU.

**PROCURATIONS** : Didier VALENTI donne procuration à Philippe COLLIGNON.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Guillaume CASCIARI.

#### **Centre de vacances ODEL Var 2023 – Participation Communale**

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient, comme chaque année, de décider de l'éventuelle attribution d'une aide communale qui viendrait en déduction de la somme restant à la charge de la famille pour les séjours à l'ODEL Var. Le Maire propose de revaloriser l'aide apportée aux familles qui était auparavant établie à 6,70€ / jour.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et voté, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'attribuer une somme de **7,00 €/jour** pour les jeunes participant aux séjours, domiciliés à Claviers, dont les inscriptions définitives auront été confirmées par l'ODEL au cours de l'année 2023.

Fait et délibéré à Claviers les jour, mois et an susdits,  
Pour copie conforme,

Le Maire,  
Gérald PIERRUGUES

